

**ÉDUCATION 474-4
L'APPRENTISSAGE ET L'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES HUMAINES
EN SITUATION IMMERSIVE
(F1.00)**

Session d'été, 1992
(Du 29 juin au 24 Juillet)
Du lundi au jeudi, de 12h30 à 15h20
Salle: MPX 8560

Chargée de cours: Cynthia Lewis
Phone: 291-3389 (office)
736-5244 (home)

Cours préalable: EDUC 401/402

Le but général du cours

Le but principal de ce cours est de donner aux enseignant(e)s l'occasion d'acquérir une meilleure compréhension des notions conceptuelles importantes en sciences humaines afin d'examiner les stratégies de salle de classe propres à cette discipline et de les intégrer aux humanités dans le nouveau programme de la Colombie-Britannique.

Le format

A la base de toute formation pédagogique se trouve un heureux mélange de théorie et de pratique.

Cette dernière nous aide à trouver le "comment" de l'enseignement tandis que la première nous rappelle le "pourquoi". Ce cours a pour but de couvrir ces deux bases.

Les objectifs du cours

1. Donner aux enseignant(e)s l'occasion d'examiner le sens et la nature des sciences humaines afin de déterminer son importance au sein du procédé éducatif et de l'éducation de l'élève.
2. Donner aux enseignant(e)s l'occasion d'examiner les buts et les paramètres du curriculum en sciences humaines afin de l'intégrer aux humanités dans le nouveau programme d'études.
3. Traiter les stratégies d'enseignement utilisées en sciences humaines et en immersion et valoriser leur importance.
4. Faire part aux enseignant(e)s de l'importance de certaines stratégies d'enseignement qui permettent d'atteindre plus facilement les buts et les objectifs du programme.
5. Donner aux enseignant(e)s l'occasion de développer des unités intégrées qui tiennent compte de la diversité des styles d'apprentissage en utilisant un certain nombre d'idées et de concepts appris en classe.
6. Encourager les enseignant(e)s à développer leur propre matériel didactique et à adapter le matériel déjà en existence selon les besoins des élèves.
7. Etudier les processus communs de raisonnement entre les sciences humaines et le français (les humanités).

(PLEASE TURN OVER)

8. Promouvoir un dialogue ouvert entre collègues afin de profiter de l'expérience des uns et des autres ; approfondir la notion du travail coopératif entre professeurs : la planification, l'organisation, l'application et l'évaluation.
9. Communiquer une passion honnête à l'égard des sciences humaines et manifester un intérêt dans cette matière.

Livres obligatoires

1. **Les Sciences humaines, 1-7.** (1984). Ministère de l'Éducation
2. **Social Studies in British Columbia.** Technical Report of the 1989 Social Studies Assessment. Ministry of Education, 1989.

Un certain nombre de ces livres seront à la disposition des participants.

Livres recommandés

1. Egan, Kieran. **Romantic Understanding or Primary Understanding.**
2. Lefebvre, A. & Allard, M. (1976). **L'Enseignement des sciences humaines à l'élémentaire : Quoi ? Comment ?** Montréal : Guérin.
3. World Citizens for a Universal Curriculum. **Earthwork** - dans le Centre de ressources

** Des livres de ressources seront mis à la disposition des participants ainsi qu'une série d'articles. D'autres livres seront placés sous la rubrique "réserve" .*

Tâches

Un système contractuel sera utilisé durant le cours afin de permettre à chaque participant(e) de planifier son propre cheminement. Les enseignant(e)s pourraient se servir de ce format pour développer, enseigner et évaluer des nouvelles techniques d'enseignement au sein du nouveau programme. Le format contractuel sera présenté lors du premier cours.

Note spéciale

Ce cours s'intègre à un autre cours qui s'intitule : *Education 472 - L'enseignement du français en situation immersive.* Chaque cours est indépendant étant donné son contenu, mais l'orientation et les processus mis en valeur sont les mêmes. Quelqu'un qui s'inscrit aux deux cours aura la possibilité de discuter des tâches avec les professeurs pour éviter la répétition. Certaines activités se feront ensemble. Si le temps et l'horaire conviennent aux étudiants, il serait profitable de suivre les deux cours.

Admissibilité

- parler très couramment le français
- détenir un brevet d'enseignement

Exigences linguistiques

Il y aura un examen oral et écrit de français pour ceux qui n'ont encore jamais subi ce genre d'examen lors de l'inscription à des cours d'éducation en français à l'université Simon Fraser. La même condition s'applique à tous les cours donnés en français à la faculté d'éducation.